



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIÈRES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 26 JUIN 2014**

Le vingt-six juin deux mille quatorze, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 23

Nombre de membres
présents : 20

VOTE :

Pour : 23
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'unanimité

Pour La Ferté-Imbault :

Monsieur Pascal COLART délégué titulaire,

Pour Marcilly-en-Gault

Monsieur Bernard CHAUVIN délégué titulaire,

Pour Orçay

Madame Michèle MOREAU déléguée titulaire,

Pour Pierrefitte-sur-Sauldre

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN délégués titulaires,

Pour Salbris

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur René POUJADE, Madame Emmanuelle ROEKENS, Madame Marie-Laure CHOLLET, Monsieur Jean-Yves THEMIOT et Madame Françoise RANCIEN délégués titulaires,

Pour Selles-Saint-Denis

Monsieur Pierre MAURICE, Madame Isabelle MAURE et Monsieur Max BURON délégués titulaires,

Pour Souesmes

Monsieur Jean-Michel DEZELU, Madame Maryse SENE et Monsieur Jean-Louis BEAUJEAN délégués titulaires,

Pour Theillay

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE et Monsieur Claude LELAIT délégués titulaires

Etaient absents excusés et Pouvoirs

Madame Isabelle GASSELIN – Pouvoir à Monsieur Pascal COLART
Madame Agnès THIBAUT – Pouvoir à Monsieur Bernard CHAUVIN
Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI – Pouvoir à Monsieur Olivier PAVY

Secrétaire de séance : Monsieur Bernard CHAUVIN

OBJET :

**ACCUEIL DE LOISIRS
PIERREFITTE-SUR-SAUDRE – MARCILLY-ENGAULT - SOUESMES**

AVENANTS N°2 DE MAITRISE D'ŒUVRE

**REGULARISATION DE LA MISSION OPC
EFFECTUEE PAR LA SOCIETE EUROPE CONCEPT & REALISATION**

Monsieur PAVY, Président de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières, rappelle que, suite aux différentes modifications apportées aux marchés de maîtrise d'œuvre des structures d'accueil de loisirs de Pierrefitte-sur-Sauldre, Souesmes et Marcilly-en-Gault, le bureau d'études nous a fait parvenir les avenants n°2 de régularisation de la mission OPC :

PIERREFITTE-SUR-SAUDRE

Montant du marché initial	☞	24 882.78 € TTC
Après Avenant n°1	☞	33 336.11 € TTC
Après Avenant n°2	☞	42 156.11 € TTC

MARCILLY-EN-GAULT

Montant du marché initial	☞	20 451.60 € TTC
Après Avenant n°1	☞	26 700.70 € TTC
Après Avenant n°2	☞	33 807.10 € TTC

SOUESMES

Montant du marché initial	☞	29 995.68 € TTC
Après Avenant n°1	☞	34 938.15 € TTC
Après Avenant n°2	☞	44 211.75 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECIDE

- **D'AUTORISER** son Président à signer la déclaration de sous-traitance concernant la mission d'Ordonnancement, Pilotage et Coordination confiée à la Société Europe Concept & Réalisation située à OLIVET (45 160)
- **D'AUTORISER** son Président à signer les 3 avenants n°2 concernant la mission OPC sur les accueils de loisirs de Pierrefitte-sur-Sauldre, Marcilly-en-Gault et Souesmes.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'instruction, la réalisation et au règlement de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,
Et ont signé au registre les membres présents,
Pour copie certifiée conforme.

